



CANADA BASKETBALL

Programme de l'équipe nationale masculine

*Identification des talents, critères de sélection
et*

Critères d'assignation du programme PAA pour les recommandations

ÉNONCÉ DE MISSION

Élaborer un cadre de développement et de compétition qui garantira le classement perpétuel du Canada parmi les huit meilleures nations au monde.

IDENTIFICATION DES TALENTS

Pour être invité aux essais de l'équipe nationale, les athlètes doivent remplir les exigences minimales suivantes :

- Démontrer qu'ils seront de bons ambassadeurs du sport et du Canada.
- Satisfaire aux critères d'éligibilité de la Fédération Internationale (FIBA).
- Démontrer un potentiel pour jouer au niveau international sur la base de l'un des critères suivants :
 - Recommandations des associations provinciales de basketball
 - Performance lors de compétitions nationales ou internationales
 - Performance lors de camps précédents
 - Performance au sein des équipes nationales
 - Identification par l'entraîneur-chef de l'équipe nationale et inscription sur la « charte de profondeur » de Canada Basketball

- Disponibilité des athlètes pour la sélection, les séances d'entraînement, les compétitions, les déplacements ainsi que toute activité ou fonction liée à l'équipe nationale.

En plus des critères ci-dessus, les athlètes peuvent recevoir de nouvelles invitations aux essais si :

- Ils ont montré des améliorations significatives par rapport aux essais précédents où ils n'avaient pas été sélectionnés.
- Ils ont démontré un potentiel leur permettant de satisfaire aux critères de sélection de l'équipe nationale à l'avenir.

L'entraîneur-chef de l'équipe nationale aura toute latitude pour déterminer quels athlètes seront invités aux essais de l'équipe nationale.

CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LES ÉQUIPES NATIONALES

La sélection pour l'équipe nationale est un processus continu. Les décisions de sélection relèvent du personnel d'entraîneurs nationaux, avec une autorité ultime confiée au comité de sélection, composé de l'entraîneur-chef de l'équipe nationale et de l'équipe de direction principale.

Lors de la sélection des athlètes pour l'équipe nationale, le personnel d'entraîneurs nationaux prendra en compte les trois éléments suivants :

- La dynamique de l'équipe dans son ensemble et la manière dont les candidats s'y intègrent
- Les caractéristiques individuelles et collectives des candidats
- Les objectifs de Canada Basketball pour le développement à long terme de l'équipe nationale

Le personnel d'entraîneurs nationaux disposera d'une entière discrétion quant à l'importance relative accordée à chacun de ces éléments.

Les critères et facteurs pris en considération par le personnel d'entraîneurs nationaux pour la sélection des athlètes dans l'équipe nationale sont les suivants :

QUALITÉS EXTRASPORTIVES

- Engagement démontré à jouer au basketball international pour le Canada.
- Engagement envers un mode de vie favorisant l'entraînement, la préparation et la compétition au niveau international.
- Attitude positive envers le sport, l'équipe nationale et Canada Basketball.
- Engagement envers les déplacements, les séances d'entraînement, les compétitions ainsi que toute activité, responsabilité ou fonction liée à l'équipe nationale.

QUALITÉS SPORTIVES

- Capacité démontrée à évoluer dans un environnement d'équipe, y compris à contribuer à la performance collective et à l'améliorer.
- Aptitudes athlétiques avérées, incluant la taille, la vitesse, la rapidité et la force.
- Compétences techniques en basketball, notamment le tir, le maniement du ballon, la passe et le rebond.
- Capacité de prise de décision sur le terrain.
- Compétences défensives.
- Jeu agressif et affirmé, ainsi qu'une grande résilience mentale.
- Attitude positive démontrée, incluant la capacité d'adaptation aux consignes, le désir d'améliorer ses compétences personnelles et de contribuer aux objectifs de l'équipe.
- Expérience compétitive avérée au niveau international, incluant la capacité à s'entraîner et à performer malgré les exigences des déplacements internationaux ainsi que la gestion des défis émotionnels et personnels liés aux voyages prolongés à l'étranger.

QUALITÉS JEU COLLECTIF

- Capacité et volonté démontrées de travailler efficacement et de coopérer au sein de l'équipe.
- Aptitude à contribuer à la cohésion globale de l'équipe et à communiquer efficacement avec le personnel d'entraîneurs et les autres joueurs, sur et hors du terrain.
- Capacité et volonté démontrées d'exécuter le plan de jeu établi par le personnel d'entraîneurs.

QUALITÉS PERSONNELLES

- Condition physique optimale sur les plans aérobie et anaérobie, ainsi qu'une puissance, une force, une rapidité, une vitesse et une flexibilité optimales.
- Attitude démontrée de coopération et d'esprit d'équipe.
- Motivation personnelle, confiance en soi, détermination et orientation vers les objectifs.
- Capacité démontrée d'adaptation et de flexibilité face aux changements.

Le personnel d'entraîneurs de l'équipe nationale disposera d'une entière discrétion quant à l'importance relative accordée à ces critères.

EXIGENCES POUR RESTER DANS L'ÉQUIPE, UNE FOIS SÉLECTIONNÉ

Les athlètes sélectionnés pour l'équipe nationale doivent remplir les exigences suivantes afin de rester dans l'équipe. L'entraîneur national peut retirer un athlète de l'équipe nationale si celui-ci ne remplit pas ces exigences.

- Les athlètes sélectionnés doivent signer l'Accord de l'Athlète de Basketball Canada.
- Les athlètes sélectionnés doivent être disponibles pour les déplacements, les séances d'entraînement, les compétitions ainsi que pour toutes les activités, engagements et fonctions liés à l'équipe nationale.

- Les athlètes sélectionnés doivent s'engager à suivre un programme d'entraînement tout au long de l'année, tel qu'indiqué par l'entraîneur national, et doivent démontrer une amélioration continue de leur forme physique et de leurs compétences grâce à un programme de tests de l'équipe nationale.
- Les athlètes sélectionnés doivent s'engager à communiquer régulièrement avec l'entraîneur national concernant leurs progrès en entraînement et doivent soumettre un carnet d'entraînement mensuel au bureau national.

CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Nonobstant l'exigence selon laquelle les athlètes doivent être disponibles pour les déplacements, les séances d'entraînement, les compétitions ainsi que pour toutes les activités, engagements et fonctions liés à l'équipe nationale afin d'être invités aux essais, d'être sélectionnés et de rester sélectionnés, l'entraîneur-chef aura toute discrétion pour renoncer à cette exigence dans des circonstances exceptionnelles.

BLESSURES

Si un athlète invité à un essai se blesse avant la date de l'essai, ou si un athlète se blesse lors de l'essai, l'entraîneur-chef aura la discrétion d'inviter l'athlète à un essai ultérieur ou à un camp d'entraînement de l'équipe, afin que l'athlète puisse être évalué dès que possible. Comme condition de la participation continue de l'athlète au processus de sélection, l'entraîneur-chef pourra exiger que l'athlète soumette un rapport écrit d'un thérapeute certifié ou d'un praticien médical décrivant la blessure et fournissant une estimation du temps de récupération.

PROGRAMME D'AIDE AUX ATHLÈTES DE SPORT CANADA (BREVÉT)

L'équivalent de 12 cartes Senior (254 160 \$) est disponible pour le programme de l'équipe nationale masculine. Sport Canada examine régulièrement ses quotas, et les attributions de cartes peuvent être ajustées en conséquence.

ÉLIGIBILITÉ

- Les athlètes qui, après le 1er novembre, ont signé un contrat garanti avec une équipe de la NBA et font partie de l'effectif de l'équipe ne sont pas éligibles pour être recommandés au programme PAA.
- Pour être éligible à l'aide du programme de cartes, un athlète doit participer au programme de l'équipe nationale pendant un minimum de 30 jours d'activités d'entraînement et de compétition.

CRITÈRES

Critères pour les athlètes seniors (SR) :

Attribués aux athlètes qui sont membres de l'équipe nationale senior et qui remplissent les critères suivants :

Être disposé et capable de participer à tous les 4 camps d'entraînement de l'équipe nationale senior et doit faire partie de la liste finale des 2 fenêtres de l'équipe nationale senior lors d'un cycle de cartes pour garantir une carte SR complète de 6 mois. Les nombres peuvent être ajustés en fonction du calendrier de compétition.

Lorsqu'un athlète de l'équipe nationale senior demande de l'aide, Canada Basketball se réserve le droit de fournir de l'assistance au cas par cas.

Le nombre de mois de la carte d'un athlète dépendra de sa position sur la charte de profondeur et du temps consacré au programme de l'équipe nationale.

Critères de développement (D) :

Pour être éligible à l'aide du programme de carte développement, un athlète doit être membre de l'équipe nationale de développement, de l'équipe nationale junior, de l'équipe nationale cadet ou être identifié pour le programme « Stratégie des Athlètes Ciblés ».

Le nombre de mois de la carte d'un athlète dépendra de sa position sur la charte de profondeur et du temps consacré au programme de l'équipe nationale.

APPELS

Les décisions concernant la sélection pour l'équipe nationale peuvent faire l'objet d'un appel conformément à la politique d'appel de Canada Basketball, à condition qu'il y ait des motifs justifiant l'appel.

Nonobstant le paragraphe b ci-dessus, pour toute question relative à la nomination ou à la suppression de la carte dans le cadre du Programme d'Aide aux Athlètes (PAA), tous les appels doivent suivre les politiques et procédures du Programme d'Aide aux Athlètes de Sport Canada (PAA).

<http://www.pch.gc.ca/eng/1267374509734/1268412578533>

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les athlètes brevetés peuvent être éligibles à recevoir un soutien pour les frais de scolarité postsecondaires et d'autres avantages du programme PAA. Pour plus d'informations sur le programme PAA de Sport Canada, consultez : <http://www.pch.gc.ca/eng/1267374509734/1268412578533>